

Grand témoin

Octobre 2025



# Une histoire “partagée” des humains et des animaux

*Pierre Serna, historien de la Révolution*

En partant du constat que *“sans animaux, il n’y a pas de société humaine”*, Pierre Serna, expert de la Révolution, s’est mis à raconter l’histoire “partagée” des humains et des animaux, c’est-à-dire à faire une histoire ensemble, en considérant que les animaux ont une agentivité politique, au même titre que les humains. Il s’agit d’écrire et penser une histoire des animaux en “situation sociale” et étudier les rapports de force et de domination, d’une interrelation sans laquelle l’homme ne serait rien. Cet historien s’intéresse particulièrement à l’agentivité des animaux lors de la Révolution française (1789-1799) et de la Première République (jusqu’en 1804) mais son analyse permet de s’interroger aussi sur le présent. Comment peut-on expliquer qu’en ayant jamais été aussi armés et sensibilisés à la question animale nous tuons chaque année des milliards d’animaux ? Voyons avec Pierre Serna ce que l’histoire “partagée” des humains et des animaux pendant la Révolution du XVIIIème siècle peut nous apprendre....

---

## Qui est Pierre Serna ?

Pierre Serna est historien de la Révolution française, professeur à l’Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, président de la Commission Internationale d’Histoire de la Révolution Française. Il est l’auteur de *Comme des bêtes : Histoire Politique de l’animal en Révolution, 1750-1840* (2017) , de *L’Animal en République, 1789-1802, genèse du droit des bêtes* (2017) ou encore de *L’extrême centre ou le poison français : 1789-2019* (2019) où il revient sur les racines historiques de l’extrême centre. Son ouvrage le plus récent co-écrit avec Violette Pouillard, Clémentine Girault et Margaux Spruyt, tout juste paru en octobre, *Animaux et humains : une histoire partagée, de la Préhistoire au XXIème siècle* (2025), met en lumière les pratiques et les représentations qui ont façonné cette coexistence entre humains et animaux et illustre le croisement de l’histoire culturelle et sociale des sensibilités animales.

**En tant qu'historien de la Révolution, comment en êtes-vous venu à parler des animaux ?**

**Pierre Serna (P.S.) :** Je suis un historien du politique, des révolutions, du XVIIIe siècle mais j'ai eu plusieurs interrogations qui m'ont poussé à parler des animaux.

Une première interrogation, c'est que je constatais qu'il y avait beaucoup de sources sur les animaux mais qu'on n'en faisait rien en histoire du politique.

Une seconde interrogation, c'est qu'après avoir longtemps travaillé sur les élites radicales de gauche, je me suis rendu compte que même si elles menaient le combat très sincère d'élargir la citoyenneté, elles n'étaient que des porte-paroles. Je me suis alors demandé : de qui parlent ces élites de gauche qui sont très en avance sur le combat politique mais qui ont tout de même échoué à éradiquer la pauvreté, ce qui était un grand espoir en 1789 ? **Qui sont ces petites gens, ces "ras du sol", ces "sans culottes", ces sans rien dont elles parlent sans cesse ?** Je cherchais la personne archétypale la plus démunie de la Révolution. C'était une tâche difficile car il y a moins de traces historiques.

Au fur et à mesure de mes recherches, j'en suis venu à penser que le personnage le plus stigmatisé était la femme noire esclavagisée, la France possédant un immense empire colonial au moment de la Révolution. Puis j'ai réalisé qu'on parlait systématiquement de ces femmes au travers de métaphores animalières très stigmatisantes. L'expression "comme des bêtes" revenait sans cesse. J'ai aussi réalisé que pendant la Révolution, les animaux sont partout ! A l'époque, il y a 60 000 chevaux dans Paris, **10 % des Parisiens sont des chevaux** (si je puis l'exprimer ainsi). Les animaux sont dans les images, ils travaillent, ils suent, labourent, donnent à manger, à vêtir, ils participent aux champs de bataille, ils souffrent, ils combattent, ils agonisent. S'il n'y a pas d'ânes, pas de mulets, il n'y a pas de batailles ! Alors, comme le nez au milieu de la figure, je me suis rendu compte que sans les animaux, il n'y a pas de société humaine.

Toutefois, je n'ai pas de militance animaliste. Ce qui m'intéresse, ce sont tous les opprimés du monde, les infériorisés. Je veux écrire une



histoire de ceux qui étaient considérés comme inférieurs. Je n'allais pas faire l'histoire des animaux en révolution mais l'histoire des rapports d'autorité, des forces de révoltes, de domination, de désobéissance.

Ainsi, ma problématique n'est pas seulement de faire une histoire des animaux mais de faire une histoire ensemble des humains et des animaux qui peuvent être dans des situations de domination où ils souffrent, où ils sont dominés, exploités, tués à la tâche, mangés.

**Quel est l'intérêt de faire une histoire "partagée" et pas seulement une histoire des animaux ?**

**P.S. :** Il y a deux dimensions. D'abord, il faut partir du constat que l'histoire est "en miette" dans les années 2000 : chacun fait son histoire, chacun a sa minorité à défendre. Ces histoires sont séparées, séquencées. Je pense plutôt qu'il faut une histoire interdisciplinaire. Si toutes les minorités se réunissent, cela fait une grosse majorité.

Ensuite, faire une histoire partagée permet de montrer que la Révolution n'a pas été que violence, Terreur, Robespierre... il y a eu d'autres lignes directrices, comme celles de la volonté de régénérer le monde, d'inventer un homme et une femme nouveaux, une nature nouvelle, une harmonie nouvelle avec le monde naissant. La Révolution, c'est aussi une révolution de la loi et du droit.

**Quel rôle ont eu les animaux dans cette Révolution de la loi et du droit ? Quelle est leur "agentivité politique" ?**

**P.S. :** La loi et le droit en 1789 sont pensés comme une amélioration : il faut améliorer le sort des plus faibles. Le principe de ces législateurs qui vont faire la Révolution est de penser la loi comme ce qui protège de l'arbitraire royal.

C'est là que je crois apporter une toute petite brique dans l'immense mur de l'histoire : sans révolution des naturalistes au XVIIIe siècle, pas de révolution politique à la fin du siècle ! En effet, les travaux de Linné et Buffon ont fait grande polémique car ils ont intégré l'homme à la 1ère place du rang animal. A l'époque, c'est déjà une vraie révolution politico-religieuse

dans une monarchie du droit divin de reconnaître que l'humain est un animal. D'une certaine manière, l'homme abandonne son statut transcendantal en acceptant d'être classifié au sein des animaux. De même, la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen fait immédiatement référence à l'homme naturel : l'homme né comme un animal imparfait.

Certains vont encore plus loin avec le projet du Directoire (1795-1799), celui d'éduquer et de pacifier la société, malgré un ordre bourgeois censitaire. On commence à penser que la pacification des mœurs passe par la reconnaissance et la réflexion sur le traitement qu'on inflige aux animaux. On prend conscience que la violence envers les animaux a des conséquences sociales et morales et que la loi peut améliorer et offrir un cadre d'amélioration du statut des animaux. Voilà qu'en 1802, l'Institut National de France et sa classe des sciences morales et politiques crée un concours qui pose la question suivante : dans quelle mesure les mauvais traitements contre les animaux ont-ils un rapport avec la morale publique ? Faut-il légiférer en faveur des animaux ?

***Ce projet républicain de pacifier la société et donc de "républicaniser" le rapport de l'homme et de l'animal n'était-il pas en contradiction avec l'utilisation qu'on faisait des animaux à ce moment-là, notamment de leur exploitation pour l'économie agricole par exemple ?***

**P.S.** : Je vais vous répondre en vous retournant la question : comment comprenez-vous qu'aujourd'hui, en ayant jamais été aussi concernés, aussi armés pour penser la sentience et l'intelligence des animaux, des milliards d'animaux soient tués chaque année ? Nous vivons actuellement des contradictions comme la Révolution en a connu aussi de nombreuses mais ce ne sont pas du tout les mêmes. A l'époque, on n'a pas la même connaissance de la sensibilité animale et on ne tue pas autant d'animaux. Par ailleurs, il est vrai qu'il y a un début de réflexion sur la sensibilité animale au

XVIIIe siècle mais comme Véronique Le Ru<sup>1</sup> l'a par exemple parfaitement démontré, le paradigme cartésien était encore très puissant. Le projet de 1789 n'est pas de mettre fin à la souffrance animale, c'est un projet de régénération : on sort d'un monde ancien, de corrompu, de libertins... il faut réinventer ce monde et en proposer une nouvelle conception. Ce projet passe par la création d'une cité harmonieuse réalisée par la loi.

Le laboratoire de ce projet, c'est en juin 1793, lorsqu'on demande au Muséum National d'Histoire Naturelle d'imaginer un endroit qui réconcilie l'animal, le végétal et le minéral. Toutefois, on veut seulement ménager les animaux dits "utiles", c'est à dire ceux qui travaillent, qui sont domestiqués, qui sont doux. De l'autre côté, on met en cage les animaux dits "inutiles", c'est à dire les animaux sauvages qu'on considère comme dangereux. Evidemment, c'est la métaphore de la noblesse. Cette ménagerie, c'est un spectacle politique de la renaturalisation de ce que pourrait être une cité harmonieuse.

***Mais alors, s'il n'y a pas de véritable volonté de donner plus de droits aux animaux, cette nouvelle attention aux animaux n'est-elle qu'un prétexte pour moraliser la population ?***

**P.S.** : Attention à ne pas faire d'anachronisme. Nous parlons de 1792-1793 et à ce moment-là, en aucun cas la question du droit des animaux ne se pose. En revanche, il n'y a pas de citoyenneté sans devoir et il n'y a pas de citoyenneté sans responsabilité morale. Par exemple, l'utilisation des animaux dans les théâtres, les spectacles d'animaux ou encore les combats d'animaux est jugée totalement immorale. Ces lieux où les animaux sont montrés, moqués, faussement admirés sont jugés dégradants et interdits par la commune de Paris en 1793. Toutefois, un petit filon de pensée commence à faire son chemin, celui d'un végétarisme éthique. C'est un mouvement qui est parti d'Angleterre et qui a des racines religieuses protestantes (on ne mange pas les créatures de Dieu) ou matérialistes : nous ne sommes pas des êtres vivants carnassiers.

<sup>1</sup> Véronique Leru est philosophe et professeur d'université, elle a co-écrit le Dictionnaire historique et critique des animaux (2024) avec Pierre Serna, Malik Mellah et Benedetta Piazzesi



## ***Pourquoi cette nouvelle pensée végétarienne est restée minoritaire et ne s'est pas développée ?***

**P.S.** : Le végétarisme au XVIIIe siècle demeure un courant marginal, et cela pour plusieurs raisons paradoxales, à la fois sociales, religieuses et économiques.

D'abord, la majorité des Français sont déjà, en pratique, presque végétariens sans le savoir. Environ 80 % de la population rurale ne consomme de la viande qu'occasionnellement : non par conviction, mais par misère. Hors de Paris et des grandes villes, on vit de céréales, de légumineuses, de lait et d'œufs, quelque fois on mange de la viande. La viande reste rare, chère, réservée aux jours de fête. C'est donc un végétarisme de misère, subi plutôt que choisi.

Ensuite, le végétarisme est un impensé collectif, car le monde de la fin du XVIIIe siècle demeure profondément marqué par l'autorité spirituelle de l'Église. Le catholicisme s'est construit sur la dés-interdiction des tabous alimentaires : la viande n'est plus perçue comme un aliment réservé ou interdit. L'idée même de s'abstenir par compassion animale ne trouve pas de place dans une société où les interdits religieux ont été levés.

Troisièmement, le XVIIIe siècle est celui d'une mondialisation précoce et d'une concurrence féroce, c'est une guerre économique où tous les coups sont bons. Dans cette guerre commerciale entre nations, la France et l'Angleterre s'affrontent non seulement sur les mers, mais aussi dans les imaginaires. Les Anglais, grands consommateurs de viande, apparaissent plus forts, plus robustes, plus résistants. En France, cette comparaison engendre une angoisse nationale : comment rivaliser militairement alors que l'on a que des rations à base de pain ? Comment nourrir des soldats capables de tenir tête à ceux de l'Empire britannique ? Finalement, comment donner à manger de la viande ? De là naît une contradiction profonde. D'un côté, il y a une sensibilité nouvelle à l'idée d'une République harmonieuse, respectueuse du vivant. De l'autre, il y a un impératif de puissance et de santé publique : il faut plus de protéines, plus de viande. Mais cette viande, où la trouver ?

Cette tension mènera à la levée d'un tabou civilisationnel, celui de manger le cheval, pratique auparavant impensable, mais pensée comme nécessaire lorsque l'exode rural va pousser en ville des armées entières de prolétaires travaillant dans les usines et ayant besoin à leur tour de force animale pour accomplir leur tâche pénible et répétitive.

Ce n'est qu'au XIXe siècle, entre 1820 et 1840, qu'émergent les premières manifestations de sensibilité à la souffrance animale, culminant avec la loi Grammont de 1850, texte fameux pour avoir fondé la protection légale des animaux.

Ainsi, à la Révolution et sous l'Empire, le végétarisme demeure ultra-minoritaire : d'un côté il y a un végétarisme de misère et de l'autre, un végétarisme choisi qui restait une niche.

## ***Le végétarisme n'appartenait alors qu'à une élite ? Comment cette élite en est arrivée au végétarisme si cela était un impensé pour le reste de la population ?***

**P.S.** : Oui, comme aujourd'hui. Le végétarisme appelle une réflexion morale, profonde, pleinement citoyenne sur ce qu'implique une connaissance du monde du vivant, une conscience de la spoliation que l'homme exerce sur la nature.

Par exemple, Toscan, un des bibliothécaires de la bibliothèque du Muséum, n'est pas végétarien mais le fait de vivre au contact des animaux du Muséum fait qu'il le devient et il est très intéressant de voir qu'il lie la question du végétarisme à la spoliation de la nature coloniale. Il prend conscience que spolier les colonies, c'est spolier aussi la nature des colonies, les animaux.

Pour la seconde partie de votre question, je vais vous donner l'exemple d'un personnage que j'affectionne particulièrement. François-Hilaire Gilbert, sous-directeur de l'école vétérinaire de Maison-Alfort, qui est un vétérinaire républicain obsédé par le soin animal. Toute sa vie est consacrée au soin animal, à savoir comment bien les traiter. Il parle même de retraite pour certains animaux. Dans son discours d'entrée aux élèves de l'école vétérinaire, il reprend la



théorie chrétienne qui considère l'animal comme un "frère inférieur" en allant plus loin et en parlant de "compagnon de travail". L'animal travaille avec vous, pour vous. Vous avez alors un contrat tacite avec les animaux qui est de bien les traiter toute leur vie. Ainsi, il n'y pas d'horizon d'idéalité pour le végétarisme dans ce contexte-là mais un idéal de "bon berger". Au XVIIIe siècle, les gens écrivent et construisent un début d'opinion publique.

Finalement, c'est un travail de longue éducation pour parvenir à penser qu'un bon républicain ne peut pas manger d'animaux. Ou c'est une révolution. Fondamentalement, on en revient à la question : comment transformer une société ? Réformisme ou révolution ?

***Nous allons justement vous demander, comment peut-on arriver aujourd'hui à cette moralité qui donne davantage de droits aux animaux ? Peut-on passer par le droit comme le font Sue Donaldson et Will Kymlicka avec leur Théorie Politique Des droits des animaux ?<sup>2</sup> Ou bien faut-il faire la Révolution ?***

**P.S. :** Le XVIIIe, c'est le siècle des Lumières des humains, de conquête des droits humains. **Le XXIe siècle devrait être le siècle des Lumières des animaux, de conquêtes des droits du vivant selon moi.** Se pose alors la question de savoir si on va rester dans des réformes impossibles ou si l'on va avoir un accident de rupture comme une catastrophe pandémique ou humaine qui provoquera une révolution.

Je pense que la citoyenneté animale, proposée par Donaldson et Kymlicka, est brillante d'intelligence. Cela me fait penser au parlement de Loire<sup>3</sup> où on a réuni un parlement qui a créé des porte-paroles pour le sable, l'eau, les arbres, les animaux de la Loire ou aux droits accordés à des cours d'eau en Amérique Latine, en Nouvelle Zélande, en Inde. Toutefois, je pense que la loi répond à des évolutions sociales et sociétales qui doivent

être très fortement enclenchées. En 1802, l'écrasante majorité des penseurs répond à la question posée par l'Institut National<sup>4</sup> que la loi ne sert à rien si elle n'est pas entrée dans les mœurs. Or, aujourd'hui la transformation des mœurs doit reposer sur un projet éducatif au sommet de l'Etat, partagé par les élites, diffusé au niveau de l'université, dans les lycées, les écoles, là où on éduque les futurs citoyens.

Par ailleurs, il faut insister sur l'urgence de prendre en compte les animaux. On parle toujours des hectares détruits par les mégafeux mais jamais des milliards d'animaux tués dans ces feux.

Enfin, il faut une histoire partagée, tous ensemble, pour tous les invisibles et les opprimés du monde du vivant et se rappeler que s'il n'y avait pas eu les animaux, la civilisation humaine n'existerait pas, alors que 98 % du monde animal pourrait vivre sans nous. Faire l'histoire du politique, c'est faire cette histoire.

Il ne faut pas que l'écologie perde de vue la question animale qui doit être centrale. Il faut regarder les animaux dans les yeux, réaliser ce qu'est un animal qui part à l'abattoir, pouvoir soutenir son regard. Finalement, il faut penser une cohabitation plus harmonieuse, en connivence avec le vivant. Je vous conseille le livre de Jean-Baptiste Del Amo *Le Règne Animal* (2016) qui raconte l'histoire d'une ferme sur un siècle qui devient une porcherie industrielle effroyable.

<sup>2</sup> Voir encadré

Le parlement de Loire est une démarche territoriale initiée en 2019 par le collectif POLAU-pôle art et urbanisme pour "donner à la nature la possibilité de se défendre"

<sup>4</sup> en 1802, l'Institut National proposait, pour son prix de morale, de répondre à la question suivante : jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ?

<sup>3</sup>



## **Zoopolis : Une Théorie politique des droits des animaux, 2011, Sue Donaldson et Will Kymlicka**

Dans cet ouvrage, Donaldson et Kymlicka proposent une théorie politique des droits des animaux qui ne se limite pas aux « droits négatifs » (droit de ne pas souffrir, de ne pas être entravé, enfermé, mis à mort...), mais s'étend à des « droits relationnels et différenciés », pour faire des animaux des membres à part entière de la société. Ils distinguent ainsi trois catégories d'animaux, donnant lieu à différents droits selon la place qu'ils occupent dans la société et leurs relations avec les êtres humains :

- **Animaux domestiques** : statut de co-citoyen car ils vivent au sein des sociétés humaines et la domestication a créé une dépendance avec les humains, ce qui implique de leur garantir une autonomie et une participation politique pour toutes les décisions politiques qui les concernent.
- **Animaux liminaires** : vivent avec nous mais sans être domestiqués (pigeons, rats urbains...), résidents bénéficiant de droits et du respect de leur présence.
- **Animaux sauvages** : vivent dans leurs propres espaces, doivent être traités comme des nations souveraines avec un droit à l'autodétermination et à la non ingérence humaine dans leurs habitats.

*Propos rapportés en octobre 2025 par :*



**Philippine Verzat**  
Chargée de Mission  
La Fabrique Écologique



**Alice Jeong**  
Chargée de Mission  
La Fabrique Écologique

